



Avis d'assemblée annuelle et avis de disponibilité des documents reliés aux procurations

Vous recevez le présent avis en tant qu'actionnaire inscrit de Cenovus Energy Inc. (« Cenovus » ou la « société »). Cenovus a décidé de vous transmettre sa circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 2 mars 2018 (la « Circulaire ») en suivant les procédures de notification et d'accès prévues par la réglementation, c'est-à-dire en vous y donnant accès électroniquement plutôt qu'en vous en envoyant un exemplaire imprimé par la poste. Nous vous envoyons, joint au présent avis, un formulaire de procuration qui vous permettra d'exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

Les procédures de notification et d'accès nous permettent de transmettre la Circulaire de manière plus écologique et plus rentable : nous utilisons ainsi moins de papier et réduisons nos frais d'impression et d'envoi postal des documents destinés aux actionnaires.

Avis est donné par les présentes que l'assemblée annuelle des actionnaires de Cenovus aura lieu :

le :	25 avril 2018, à 14 heures (heure de Calgary)	au :	Metropolitan Conference Centre Metropolitan Ballroom 333 – 4 Avenue S.W. Calgary (Alberta) Canada
-------------	--	-------------	--

aux fins suivantes, qui sont décrites dans la Circulaire à la rubrique « But de l'assemblée » et aux autres rubriques énumérées ci-dessous :

1. présentation des états financiers consolidés de Cenovus ainsi que du rapport de l'auditeur connexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017;
2. nomination des auditeurs de la société;
3. élection des administrateurs de la société;
4. modification et reconfirmation du régime de droits des actionnaires de la société comme il est décrit dans la Circulaire accompagnant les présentes;
5. approbation d'une résolution consultative à caractère non obligatoire portant sur la ligne de conduite de la société en matière de rémunération de la haute direction; voir aussi la rubrique « Analyse de la rémunération » de la Circulaire;
6. délibérations sur les autres questions qui peuvent être dûment soumises à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Comment demander un exemplaire imprimé de la Circulaire

Les actionnaires inscrits peuvent demander qu'un exemplaire imprimé de la Circulaire leur soit envoyé par la poste, sans frais, dans l'année suivant son dépôt sur le site de SEDAR. Vous devez à cette fin utiliser le numéro de contrôle indiqué sur le formulaire de procuration ci-joint.

Pour demander un exemplaire imprimé avant la date de l'assemblée, veuillez téléphoner au numéro suivant et suivre les directives données :

- sans frais, en Amérique du Nord : 1 866 962-0498
- à l'extérieur de l'Amérique du Nord : 1 514 982-8716

Pour demander un exemplaire imprimé après la date de l'assemblée, veuillez téléphoner au 1 403 766-7711.

Si vous demandez un exemplaire imprimé, sachez que vous ne recevrez pas de deuxième formulaire de procuration; conservez celui que vous avez pour pouvoir exercer vos droits de vote.

Pour pouvoir recevoir votre exemplaire imprimé avant la date limite fixée pour le vote et avant la date de l'assemblée, votre demande doit être reçue au plus tard à **17 heures (heure avancée de l'Est) le lundi 9 avril 2018**.

Cenovus ne transmet un exemplaire imprimé de la Circulaire qu'aux actionnaires ayant demandé de recevoir sous forme imprimée, ponctuellement ou en tout temps, les documents à leur intention.

Exercice des droits de vote

NOTEZ BIEN QU'IL NE SUFFIT PAS DE RETOURNER LE PRÉSENT AVIS POUR EXERCER VOS DROITS DE VOTE. Vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos actions par un des moyens décrits dans votre formulaire de procuration ci-joint. Computershare doit recevoir votre formulaire de procuration rempli avant **14 heures (heure de Calgary) le 23 avril 2018** ou, en cas d'ajournement de l'assemblée, au moins 48 heures (à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés) avant l'heure de sa reprise.

VEUILLEZ PRENDRE CONNAISSANCE DE LA CIRCULAIRE AVANT DE VOTER

Vous pouvez obtenir la Circulaire et les autres documents pertinents à l'une des adresses suivantes :

cenovus.com/annual-meeting-materials ou sedar.com

Cenovus transmettra son rapport annuel de 2017, y compris ses états financiers annuels et son rapport de gestion connexe, à tous les actionnaires inscrits n'ayant pas renoncé à les recevoir.

Pour toute question concernant les procédures de notification et d'accès, veuillez téléphoner (sans frais) au 1 866 964-0492.